SAMEDI 8 NOVEMBRE 1879 N° 285

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

HÉRAULT, GARD, AVEYRON, AUDE, TARN ..... Trois Mois. 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS ..... 5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5

INSERTIONS :

ANNONCES, 30 cent. la ligne.—RÉCLAMES, 50 c.
FAITS DIVERS : 1 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 2 fr. la ligne.

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.
Les lettres non affranchies seront refusées.

Cette, le 7 novembre.

Comme on le sait déjà, le conseil de préfecture de la Seine, statuant par défaut, a annulé hier l'élection de M. Alphonse Humbert. Nous n'avons pas à examiner la question de savoir si la loi a été justement appliquée, et nous voulons seulement dire un mot de l'impression produite dans le public. La vérité nous oblige à dire que cette impression est mauvaise, par ce qu'on voit dans l'annulation prononcée la cause inévitable d'une prochaine agitation.

Que va-t-il arriver, en effet? M. Alphonse Humbert a quinze jours pour faire opposition au jugement qui l'a déclaré inéligible pour le moment. Le conseil de préfecture se réunira de nouveau pour statuer sur cette opposition, et vraisemblablement confirmera sa décision. M. Humbert aura alors trois mois pour se pourvoir devant le conseil d'Etat, et à l'époque où celui-ci rejettera — nous admettons qu'il le rejette — le pouvoir formé devant lui, l'élu de Javel aura les six mois de domicile exigés par la loi.

Par conséquent, le jour où les électeurs seront de nouveau convoqués, M. Humbert sera éligible, et on peut dès aujourd'hui prévoir qu'il sera réélu à une forte majorité ; ce qui sera en même temps une protestation contre les actes et jugements du conseil de préfecture et du conseil d'État.

Le plus sage eût donc été de laisser le nouveau conseiller exercer tranquillement son mandat; comme on l'a fait pour MM. Roques, de Puteaux, et Garel de Lyon.

Le public fait, en effet, une comparaison toute naturelle entre l'attitude de l'autorité envers M. Humbert, et celle que la même autorité a prise envers les deux conseillers municipaux dont nous venons de citer les noms; et il ne manque pas de remarquer que le cas de M. Roques est encore moins douteux que celui de M. Humbert, puisque l'ancien maire de Puteaux n'était pas encore rentré en France, à l'époque de son élection.

L'ALGÉRIE

Nous avons dit, à propos des services postaux de l'Algérie, que la commission parlementaire qui visitait notre seconde France ne pouvait en revenir sans rapporter la conviction que, jusqu'à ce jour, on n'avait pas su l'utiliser au profit de la fortune nationale, comme à son profit propre.

Or, voici qu'aujourd'hui l'un des membres les plus éminents de cette commission, M. Louis Legrand, député du Nord, publie dans le *Siècle* une lettre dans laquelle, pour être exposées rapidement, les admirables et inépuisables ressources de notre belle colonie ne se trouvent pas moins exposées avec cette précision et ce talent que nous voudrions voir apporter dans l'étude de toutes les questions d'intérêt public.

On comprendra donc que nous la reproduisions.

Personnellement, notre conviction est faite, et faite depuis longtemps, sur l'avenir réservé à l'Algérie. Une colonie qui, dans une seule année, exporte et importe pour une valeur de 365,271,720 fr., ce pays doit pouvoir consommer et produire, dès qu'il sera utilement servi par la mère-patrie, non pas pour des millions, mais pour des milliards.

Et, cependant, c'est à une pareille colonie que l'administration, d'abord; le Parlement, ensuite, ont refusé un service direct avec le second port de la Méditerranée, avec Cette, qui fait déjà, avec elle, des échanges s'élevant à 232,397 tonnes !

Mais laissons la parole à l'honorable M. Louis Legrand :

Le 2 novembre 1879.

Monsieur le directeur,

J'ai préféré attendre que notre voyage d'Algérie fût achevé pour vous envoyer mes impressions. Ce n'étaient pas en effet nos observations de touristes qui méritaient d'intéresser vos lecteurs ; celles-là, on peut les écrire au jour le jour; mais l'Algérie a été trop de fois et trop bien dépeinte pour que de nouvelles descriptions ne soient pas condamnées, presque forcément, à la banalité ou à la redite.

Ce qui vaut plutôt et peut-être la peine d'être publiquement exposé, ce sont les opinions, les dispositions politiques que nous rapportons à l'égard de l'Afrique française. Pour vous les résumer exactement, j'avais besoin, vous le comprenez, de pouvoir à distance embrasser d'un coup d'œil rétrospectif l'ensemble des choses que nous avons vues, parfois, un peu précipitamment.

Je ne puis avoir, bien entendu, la prétention de traduire ici le sentiment de tous mes compagnons de route; je n'ai point mandat ni qualité pour cela ; il m'a semblé pourtant, à travers les libres conversations d'une vie commune de cinq semaines, que sur la plupart des points importants, nous étions bien prêts d'être tous d'accord.

Puisque j'ai parlé de mandat, permettez-moi, avant d'aller plus loin, de rectifier l'idée inexacte que les Algériens, qui nous ont si cordialement reçus nous ont paru souvent se faire du but et de la portée de notre excursion. Ils s'adressaient parfois à nous, absolument comme si nous avions eu en poche les pleins pouvoirs du gouvernement et des deux chambres. Nous avons fait nos réserves plusieurs fois contre cette appréciation, qui faussait notre situation et pouvait préparer des mécomptes. Nous n'étions et nous n'avons voulu être que des députés, venus chacun de chez soi, à titre privé, et réunis pendant quelques semaines sur le sol de l'Algérie

---

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 7.

LA PART DE PARADIS

Par Gustave TOUDOUZE

Il ne conservait de son passé qu'une vigueur extraordinaire et une santé de fer. Successivement il vit tomber autour de lui tous les siens, sa femme, sa fille, son gendre et resta seul avec sa petite fille, comme un indestructible débris du vieux pays, un souvenir vivant des combats du Bas-Maine, semblable à ces pierres que les Druides ont semées dans les landes de la Mayenne et de la Bretagne.

On savait vaguement que son père, un sabotier de la forêt de Misedon, comme les frères Cottereau, avait péri en 1793 dans une des luttes entre les Vendeens et les Républicains.

Mathieu avait onze ans à cette époque, et il assistait déjà à toutes les batailles, ramassant les armes des morts, vidant les cartouchières des Bleus, en attendant qu'il pût prendre place dans les rangs des combattants.

Le 26 avril 1794, il vit déguisé en femme grâce à sa figure imberbe, de la double exécution de Perrine et de Renée Cottereau, et rapporta à leur frère un mouchoir trempé dans le sang tombé de leur échafaud. Il se trouva également mêlé à ceux qui, le 28 juillet 1794, au milieu du bois de Misedon, à la place dite *Royale*, recueillirent le dernier soupir du terrible créateur de la chouannerie. Cela en fit un homme avant l'âge.

Aussi, dès l'année 1795, compagnon de Jambe d'Argent et de Branche d'Or, il faisait le coup de feu contre les troupes de Kléber et de Hoche : on le surnommait déjà Face-de-Bœuf.

En 1799, il s'enrôla dans la troupe conduite par Mercier, dit *la Vendée*, à l'attaque de Saint-Brieuc, pour enlever de là des royalistes condamnés à mort; on le revit au Mans avec M. de Bourmont.

Ensuite, les généraux Hédouville et Bernadotte, étant parvenus a rétablir l'Ordre, Mathieu resta tranquile jusqu'en 1815, époque du mouvement dirigé par M. d'Andigné, Grand-Pierre et le farouche Moustache, pendant les Cent Jours.

Il se maria en 1823, profitant des dix-sept années de calme qui suivirent le derniers soulèvement, apaisé par la deuxième restauration. Sa femme mourut en couches peu de temps après son mariage.

L'année 1832 retrouva l'ancien Chouan dans toute sa vigueur : l'un des premiers il se mit aux odres de Madame et combattit jusqu'au dernier moment. Blessé grièvement, il passa pour mort et put ainsi échapper aux rigueurs qui frappèrent ses compagnons.

Il ne se consola jamais de ce dernier échec, mais ne fit plus parler de lui, gardant fidèlement le costume de sa jeunesse, n'allant plus aux assemblées ni aux fêtes, et se cloîtrant dans l'espèce de taudis qu'il habitait dans le vieux quartier de Laval. La vue des soldats finit même par lui devenir indifférente, habit bleu ou pantalon rouge, et personne ne s'occupa plus du terrible Chouan d'autrefois, devenu un vieillard inoffensiff et muet, dont tout le monde s'écartait. Certainement Mathieu devait compter plus de deux cents morts dans son passé ; ses mains, durant une longue période, avaient pu se teindre du sang de deux générotions, et frapper en 1832 les fils de ses victimes de 1795 ou de 1799.

(*La suite au prochain numéro*)

par le désir sympathique d'étudier ses ressources et ses besoins.

Les richesses naturelles de ce magnifique pays, nous ont beaucoup frappés : elles sont immenses, trop peu mises en valeur et trop ignorées. La masse, parfois même l'élite de nos citoyens ne sait pas assez que l'Algérie n'est qu'à trente-cinq heures et bientôt à vingt-cinq heures seulement de nos côtes; que c'est une région plus vaste, aussi saine et non moins fertile que la France dès qu'elle est bien cultivée. Malheureusement la colonisation européenne ne s'est encore attaquée qu'à une faible partie des soixante millions d'hectares qui représentent la superficie du sol algérien : environ cent soixante gîtes métalifères restent inexploités, alors que les splendides résultats des mines de Mokta-el-Hadid sont là pour encourager les recherches et appeler les capitaux; l'Etat possède sans grand profit, plus de deux millions d'hectares de forêts; le pays ne produit que pour trois cent quatre-vingt millions de fr. de céréales, quand il pourrait facilement en fournir pour un milliard, enfin il n'y a qu'une voix pour proclamer l'heureux parti que la viticulture tire et surtout pourrait tirer des coteaux africains. Que ne vont-ils donc coloniser ces terres, qu'ils pourraient obtenir à vil prix ou même gratuitement, les hommes qui réclament contre la propriété ! Ils s'apercevraient bien vite, là-bas, quelle est la fille légitime du travail.

Quand je dis que les richesses de l'Algérie ne sont pas assez exploitées, je ne voudrais pas paraître injuste ou aveugle pour les résultats réalisés. Ils sont considérables, et l'on ne peut se défendre d'un sentiment de surprise et d'admiration, quand on voit les repaires de pirates d'il y a quarante neuf ans remplacés par des villes toutes françaises d'aspect et de mœurs, habitées par une population patriote et républicaine qui a toutes les idées, toutes les passions des Français de la métropole, et pardessus tout la passion pour la France.

Mais s'il a été fait beaucoup déjà pour la colonisation de l'Algérie, pour ces routes, pour ses chemins de fer, il reste beaucoup à faire. Tandis que les indigènes sont au nombre d'environ deux millions et demi, les Européens, n'atteignent que les chiffre de 350,000, et parmi ceux-ci il n'y a guère que la moitié de Français; les Italiens et Malais dans la province de Constantine, les Espagnols du côté d'Oran contrebalancent l'importance de nos nationaux. Il serait triste de voir cette proportion se maintenir, et une si belle conquête, délaissée par le capital et le travail français, profiter surtout aux nations étrangères.

(à suivre.)

NOUVELLES DU JOUR

Le conseil des ministres s'est réuni hier matin sous la présidence de M. Grévy, qui a signé le décret convoquant les Chambres pour le 27 novembre.

Le décret de convocation paraitra aujourd'hui au *Journal Officiel*.

—

M. le présidedt de la République a reçu hier une délégation du conseil municipal de Nevers, présentée par M. Girerd, qui venait demander le maintien à Nevers de la fonderie de canons appartenant à l'Etat, dont la suppression a été projetée par le ministre de la marine.

—

On a dit, à tort, que M. Bardoux avait abandonné sa proposition de loi relative au scrutin de liste.

Le dépôt de cette proposition est simplement ajourné et ne se produira qu'au cours de la session ordinaire.

—

Le *Voltaire* annonce que M. Huriot, chef du cabinet du ministre de l'intérieur, est appelé à remplacer M. Choppin, à la direction générale des prisons.

—

L'agitation politique créée par la presse réactionnaire depuis le départ du Parlement, n'a pas produit en province l'effet qu'en attendaient les ennemis de la République. — De l'aveu de tous les sénateurs est députés rentrés à Paris, il résulte que les populations n'ont été nullement effrayées par tous les bruits mis en circulation. — Le pays a confiance dans le gouvernement républicain et n'a aucune crainte.

—

On annonce que M. Arrazat, député de Lodève, sera prochainement appelé à un poste important et donnerait sa démission de député.

—

On annonce la mort de M. Bertrand Milcent, député du Nord.

M. Bertrand-Milcent siégeait à gauche ; il avait été élu en remplacement de M. Jules Amigues, bonapartiste, invalidé.

—

On dit que M. Waddington aurait récemment insisté, auprès de M. Grévy, pour être relevé de ses fonctions de président du Conseil des ministres.

M. Grévy l'aurait formellement repoussé. Cet on dit nous parait invraisemblable.

—

On pense dans les cercles diplomatiques que l'article 7 voté ou non par le Sénat ne fortifiera, ni ne diminuera le cabinet dont le programme est épuisé et le remaniement nécessaire.

Toutefois, le rrmaniement pourrait ne se produire qu'en janvier.

—

Une grande fête musicale se prépare à Valence (Drôme) pour les 21, 22 et 23 août 1880. Toutes les sociétés musicales de France, d'Italie de Suiese, de Belgique sont invitées à un concours international que vient d'ouvrir la fanfare de Valence sous les auspices de l'administration municipale.

Une prime en espèces sera offerte à la Société venant du point le plus éloigné ; les vainqueurs recevront des couronnes, des médailles en or et en vermeil et des primes en argent.

Chronique Cettoise

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES VICTIMES DES INONDATIONS DES PROVINCES ESPAGNOLES DE MURCIE, ALICANTE, ALMÉRIA ET MALAGA.

5e LISTE

Souscriptions recueillies à la chancellerie du Consulat.

MM.	Francs.
M. Foulquier cadet, fabricant de bougies, Montpellier,	500 »
Th. Galavielle et Cie,	40 »
Tissiés Sarrus,	50 »
Cyp. Carrière,	10 »
V. Bonnet,	10 »
Xavier Peyre,	200 »
Total	810 »
Total des listes précédentes,	3.447 50
Ensemble	4.267 50

M. Xavier Peyre, ancien maire de Bédarieux (Hérault), outre la somme de 200 fr., a fait don des effets d'habillement suivants :

1 paillasse en toile grise, 2 petites paillasses en toile, 8 chales, 4 nappes, 17 chemises d'hommes ou d'enfant, 16 chemises de femme, 3 gilets de flanelle, 3 gilets tricotés, 2 bonnets de nuit en laine, 41 paires de bas, 2 taies d'oreiller, 2 draps de lit, 9 mouchoirs, 8 fichus foulards en laine, 10 corsages en laine, 14 bonnets d'enfant, 1 paire de guêtes, 4 pantalons d'homme en laine ou en fil, 9 gilets d'homme, 3 paletots ou jaquettes d'hommes en drap, 2 jupes de femme, 3 corsages de femme, 3 robes en laine, 1 paletot en soie pour fillette, 6 chemisettes pour enfant, 5 tabliers d'enfant, 2 petitis jupons, 8 essuie mains.

M. T. Rafel, fabricant de poudres desinfectantes et hygiéniques, en a fait don de 100 kilog. au profit des inondés.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Avis Important

Les jeunes gens qui désireraient contracter un engagement volontaire dans une section de commis et ouvriers militaires d'administration, pour servir en qualité de commis aux écritures des bureaux de l'intendance militaire doivent adresser, à cet effet, une demande de certificat d'admission au sous-intendant militaire chargé du recrutement dans la subdivision de région domicile, qui les convoquera dans ses bureaux pour leur faire subir un examen destiné à faire connaître le dégré de leur instruction :

Les connaissances exigées sont celles contenues dans le programme du 28 février 1863, dont ils pourront prendre connaissance dans les bureaux de tous les fonctionnaires de l'intendance militaire.

Les engagements étant subordonnés a une autorisation spéciale du ministère de la guerre, et ne pouvant, pour la présente année, être reçus après le 30 novembre 1879, les demandes sont suivies d'effet, qu'autant qu'elles parviendront assez à temps pour pouvoir être transmises au ministère et en revenir avant cette époque.

Les intéressés doivent indiquer dans leurs demandes la section dans laquelle ils désirent s'engager, formuler, en outre, leur préférence pour telle ou telle autre section limitrophe, à défaut de vacances dans le corps d'armée de leur choix.

Les commis aux écritures des bureaux de l'intendance militaire forment la pépinière des officiers d'administration des divers services administratifs.

—

Le nommé Doucet Benjamin, matelot, a été renversé, hier au soir, par le timon d'un omnibus ; il a reçu dans sa chute des contusions sans gravité.

—

Les nommés S... P... et L... F... ont été mis en contravention pour s'être battus dans une salle de la société alimentaire.

—

Le sieur Bardou, Victor, âgé de 18 ans, a été arrêté, dans la rue des Hôtes, à minuit un quart, en flagrant délit de vol d'une corbeille de jardinage.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE
du 6 au 7 novembre 1879

Naissances

2 Filles, 1 Garçon

DÉCÈS

Anne Tez, sans profession, 70 ans.
Un enfant en bas âge.

Théâtre de Cette

DIRECTION DE M. JANROY

Samedi 8 *Novembre*

Avec le concours de Mlle Marie MINEUR, du théâtre national de l'Opéra-Comique

Le Barbier de Séville

opéra comique en 3 actes, avec le dénouement.

A la leçon de chant, Mlle Mineur chantera la *Valse de Venzano*.

Croque-Poule

Vaudeville en un acte

Bureaux à 7 heures et demie ; rideau à 8 heures.

—

Lundi 10 *novembre*

Avec le concours de M. SAINT-LÉGER, premier rôle du théâtre de l'Ambigu

Le Courrier de Lyon

Drame historique en 7 actes.

Ouverture des bureaux à 7 h. 1[2 ; on commencera à 8 h.

NOS TÉLÉGRAMMES

Constantinople, 6 novembre.

On assure que l'Angleterre n'a consenti à contremander l'envoi de son escadre à Vourla qu'à de certaines conditions.

Berlin, 6 novembre.

La *Gazette nationale* publie, concernant le différend anglo-turc, une communication dans laquelle on fait ressortir que le désir de l'Angleterre, qui demande à la Turquie d'exécuter enfin les réformes, sera certainement approuvé dans toute l'Europe occidentale, mais que, du moment où l'Angleterre entreprendra une action allant au delà de ce but, le gouvernement de Londres agira a ses risques et périls

Milan, 6 novembre.

On regarde comme tout à fait probable la nomination de M. Corti, à l'ambassade de Paris en remplacement du général Cialdini. M. Corti est actuellement ambssa- à Bostantinople.

Paris, le 7 novembre, matin

S'il faut en croire un journal bonapartiste, la princesse Clotilde, cédant aux conseils de son frère le roi d'Italie, se serait décidée à venir passer l'hiver à Paris auprès de son mari. Quelques personnes voient dans ce fait la preuve que le prince Napoléon et ses proches ne regardent pas comme impossible le rétablissement de l'empire.

C'est là une espérance absolument vaine; mais quelle qu'en soit la vanité, le gouvernement a le devoir de ne pas la laisser se manifester par des actes.

— La nouvelle donnée avant-hier par une agence officieuse de la commutation de la peine de Gilles et Abadie, les assassins de Montreuil, est au moins prématurée. On assure qu'au conseil des ministres tenu hier matin, M. Grévy a déclaré que cette nouvelle était inexacte et qu'il n'avait pas encore statué sur le sort des deux jeunes assassins.

Paris, 7 novembre, soir.

L'*Agence Russe* et le *Journal de St-Pétersbourg* considèrent que l'action isolée de l'Angleterre contre la Turquie serait contraire aux traités; Les puissances n'y adhéreraient pas.

— Un télégramme du *Golos*, au *Nouveau Temps*, dit que l'Angleterre demanderait à la Porte la cession des stations maritimes de la mer Noire, près Trapesunde.

— Les ambassadeurs à Constantinople prendraient des précautions pour protéger leurs nationaux dans la crainte d'une révolution suscitée par les agents anglais.

BOURSE DE PARIS

Du 7 novembre 1879.

3 %.....	81.75	s. v.
— % amortissable.	83.65	h. 15
4 ex-coupon.....	112.90	h. 10
5 %.....	115.50	h. 10

Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 6 au 7 novembre

Venant de

Bône, vap. fr. *Alsace*, 707 tx. cap. Caffa, moutons.
Barcarès, bal. fr. *Victor Lucie*, 27 tx. cap. Cleré, vin.
Barcarès, bal. fr. *Sainte Germaine*, 36 tx, cap. Vidal, vin.
Marseille, vap. fr. *Jean Mathieu*, 255 tx, cap. Castelli, diverses.

SORTIES

Du 6 au 7 novembre

Allant à

Barcelonne, vap. esp. *Bessos*, cap. Gastey, diverses.
Philippeville, vap. fr. *Colon*, cap. Lachaud, diverses.
Marseille, vap. fr. *Echo*, cap. Maigre, diverses.
Velence, vap. fr. *Gallia*, cap. Verriers, diverses.
Valence, vap. fr. *Marguerite*, cap. Parès, futs vides.
Bône, bal. fr. *Franche Comté*, cap. Grosfils, lest.
Barcelone, vap. esp. *San José*, cap. Pi, diverses.
Palma, bal. esp. *Virgen Dolorosa*, cap. Vicens, futs vides.

BULLETIN FINANCIER
de la
BANQUE NATIONALE
Capital 30,000,000

11, Rue Lepelletier, PARIS

BOURSE DU 6 NOVEMBRE 1879

Les bruits d'exécution dont nous parlions hier se sont confirmés et M. Philippart fait décidément défaut à la place qui s'est ainsi trouvée quelque peu embarassée en liquidation ; mais grâce à l'énergie déployée par les courtiers, des mesures conservatrices ont été prises et les désastres seront probablement beaucoup moins grands qu'on ne le craignait encore aujourd'hui. Cependant les pertes sont très-considérables, mais le marché a commencé à retrouver un peu de calme et il est probable qu'on reverra des jours meilleurs. Aujourd'hui même la Banque d'Angleterre a porté 3 % le taux de son escompte, et cette mesure, prévue d'allleurs, a été sans aucun effet. Les cours au contraire sont en amélioration importante sur les principales valeurs. Le 3 % finit à 81.65, l'amortissable à 83.45, le 5 % à 115.65.

La reprise commence aussi sur les Sociétés de crédit; la Banque de Paris fait 840 la Banque d'Escompte 802, la Banque hypothécaire 660. Le Mobilier est à 600. Le Foncier fait 1040. La réduction de la dernière souscription de cet établissement rend des capitaux disponibles qui ne sauraient trouver un meilleur emploi que celui qui lui est offert aux mêmes guichets, sur les actions de la *Rente foncière*. Les conditions auxquelles est proposé ce placement sont très-avantageuses. Les dividendes seront distribuées tous les trimestres, l'actionnaire de la rente foncière est un véritable propriétaire qui perçoit des loyers par les soins d'une administration économique.

La Banque Nationale exécute les Ordres de Bourse, encaisse tous les coupons, répond par lettre à toute demande de renseignements.

LA RENTE FONCIÈRE
PARISIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 25 MILLIONS DE FRANCS

Statuts déposés chez Me PRUDHOMME, notaire à Paris

Siége social provisoire : 7, rue Chauchat, à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le baron **Haussmann**, G. ✱, député, ancien préfet de la Seine.
MM. de **Bollonnet**, ✪, ancien ministre plénipotentiaire ;
Bourdais, O ✪, vice-président de la Société des ingénieurs civils, architecte ;
Camille Dolfus, O ✪, ancien député ;
Martenot, sénateur, président de la Caisse générale de co-assurances et de réassurances ;
de **Molinari**, membre correspondant de l'Institut ;
Vernhette, ✪, ancien préfet, administrateur de la compagnie du chemin de fer de Bône à Guelma ;
de **Werbrouck**, président du conseil d'administration de la Banque Parisienne.

SOUSCRIPTION
A 100,000 actions nouvelles de 500 francs.

prix d'émission : 625 francs

Payables : 25 francs, en souscrivant. — 100 — à la répartition. — 125 — le 15 janvier 1880, contre la remise d'un titre définitif libéré d'un quart.

Les **125** francs formant le second quart seront exigibles le 15 avril 1880. — Après ce versement, l'Assemblée générale sera appelée à autoriser la conversion des actions nominatives en actions au porteur.

Les **250** francs restant à verser seront appelés, s'il y a lieu, par décision du Conseil.

Les 125 francs par action demandés en sus du prix nominal de 500 francs seront, après le prélèvement des frais d'émission et l'attribution statutaire du quart du surplus net aux fondateurs ou à leurs ayant droit, acquis à la réserve spéciale créée par l'article 10 des statuts. Le capital de cette réserve ne pourra faire l'objet d'aucune répartition et devra être affecté, comme le fonds social même, aux emplois limités par l'article 6. Le produit servira notamment, s'il en est besoin, à garantir aux actions une première distribution de dividende jusqu'à concurrence de 5 0[0 du capital versé, conformément à l'article 57.

Les titulaires des 50,000 actions représentant le capital originaire de la Société sont admis à prendre, par préférence, 25,000 titres de la présente émission, à raison de 1 action nouvelle pour 2 actions anciennes.

Ce droit de préférence devra être exercé avant la clôture de la souscription, et les actions anciennes, pour lesquelles il aura été réclamé, seront frappées d'une estampille.

La **Rente Foncière** a commencé ses opérations par l'achat du Grand-Hôtel et de ses annexes, c'est-à-dire d'immeubles d'une importance capitale.

Le *Crédit Foncier* s'est engagé à faire des prêts à la *Rente Foncière*, sans commission, jusqu'à concurrence de **deux cents millions de francs**, à un taux d'intérêt supérieur de 50 c. seulement aux taux d'intérêt le plus favorable qui sera à la charge du *Crédit Foncier* pour le service de ses *obligations foncières*.

SOUSGRIPTION PUBLIQUE :
Le Mercredi 12 Novembre 1879

A la **Rente Foncière**, 7, rue Chauchat, aux caisses de la **BANQUE PARISIENNE**, chargée des services de fonds et de titres de la Société.
Au **Crédit Foncier de France**, 19, rue Neuve-des Capucines.

Dès à présent, on peut souscrire par correspondance ou directement

L'admission à la cote officielle sera demandée.

Native-Guano-Phylloxérique
DE LA
NATIVE GUANO COMPANY LIMITED
A AYLESBURY (Angleterre)

Destruction du Phylloxera par l'asphyxie.

Engrais de premier ordre pour la vigne.

Résultats garantis

DÉPOTS :

A Cette, chez M. Antonin BAILLE, quai de la République, 1.
A Montpellier, chez M. Emile VINCENT.
A Béziers, chez M. Louis HUE.
A Bédarieux, A. ABBES.

Plus de **TÊTES CHAUVES!** Découverte sans précédent ! REPOUSSE CERTAINE et ARRÊT des chutes (à forfait). Env. grat. rens. & prix. *On jugera.* -*Malleron*, 85, r. Rivoli, Paris

Société générale des Potages économiques

POTAGES
AU
Bouillon de Pot-au-Feu concentré
A l'état sec
PRÉPARATION INSTANTANÉE

Entrepôt général A CHAPU
PARIS
DIPLOME D'HONNEUR
Economie de temps & d'argent

En tout lieu, à tout heure, pourvu qu'on ait de l'eau, du feu et du sel, on peut obtenir instantanément un excellent **Bouillon** ou **Potage** avec chacun des produits suivants :

Bouillon concentré (en tablettes), la boîte de 30 potages.....	3 f.	»
Tapioca de l'Etoile (garanti de Rio-de-Janeiro, Brésil), la boîte de 20 potages.....	2	50
Perles du Japon, la boîte de 20 potages.....	2	50
Pâtes napolitaines, la boîte de 20 potages.....	2	»
Semoule russe, la boîte de 20 potages	2	»
Gluten, la boîte de 20 potages..	2	50
Riz au gras, la boîte de 12 potages	1	25
Riz au gras, à la purée de légumes, la boîte de 12 potages..	1	60
Riz au gras, julienne, la boîte de 12 potages	1	60
Riz-Condé, la boîte de 12 potages	1	60
Julienne, la boîte de 12 potages	2	50

Ne pas confondre avec les extraits de viande

N.-B. — Une notice indiquant la préparation se trouve dans chaque boite.

DÉPOT A CETTE
F. CHEVALIER FILS
Rue Saint-Pierre, 13

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LA
BANQUE DES FONDS PUBLICS
ET DES VALEURS INDUSTRIELLES
Société anonyme au capital de 1.500,000 fr.
Siége social, à Paris, 16, rue du 4 Septembre

Se charge spécialement des ordres de Bourse à terme.

Prime Gratuite d'Argenterie

A CHOISIR SUR LES ARTICLES SUIVANTS

1° Un service à café, composé de 6 cuillers métal blanc argenté, modèle riche à filets avec joli écrin ;

2° Une magnifique timbale guillochée, argentée ;

3° Un très-beau couvert de table (cuiller et fourchette) métal blanc argenté, genre riche, avec filets.

Tous ces articles, *d'argenture de première qualité*, sortent de la grande maison d'orfèvrerie Adolphe BOULENGER, de Paris.

Par suite de traités très-importants passés avec cette maison, l'Administration de la *Situation*, journal de grand format, le plus complet et le plus répandu des journaux financiers, le meilleur guide accrédité de l'épargne, offre *à titre de prime gratuite*, à toute personne qui prendra un abonnement d'un an (4 fr.) ou qui renouvellera son abonnement, *l'un des articles ci dessus, au choix*, expédié *franco* en province.

On s'abonne sans frais à la *Situation* (4 fr. par an), dans *tous les bureaux de poste* ou à l'administration du journal, 33, rue Vivienne, à Paris

Le Gérant responsable P BARBET

POUR FAIRE FORTUNE

Demander la CLEF de l'UNION FINANCIÈRE DU JOURNAL DE LA BOURSE à M. FÉLIX Aîné, Directeur général, rue de Richelieu, 83, Paris. — *Revenu du trimestre d'octobre* : 8 250 0

COMPAGNIE GENERALE
DES
Bateaux à vapeur à Hélice
Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE
et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

NAVIRES EN CHARGE

POUR SANT-BRIEUC
Navire français
MATHILDE
Capitaine LAMBERT

Pour Saint-Brieuc, Binic
Navire français
MARIE
Capitaine PHILIPPE

POUR FÉCAMP
Navire français
Trois-Frères
Capitaine SAVALLE
POUR FÉCAMP

Christophe Colomb
Capitaine DUVAL
Pour Rouen
Alfred Marie
Capitaine LEPRETRE

Pour Saint-Malo, faisnt livrer a Saint-Brieux, Dinan, Granville et aux iles anglaises
RENÉ
Capitaine VAUDELET

S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

ENGRAIS BITERROIS

Bon à toute culture

6 francs les 100 kil., en balles, pris en gare de Béziers.

S'adresser à **M. Azais Bernard**, entrepreneur général des vidanges, à Béziers (Hérault).

Maladies de la Peau

Guérison assurée des
DARTRES — Démangeaisons
BOUTONS — PSORIASIS
ECZÉMAS — PYTIRIASIS
MARQUE DE FABRIQUE

2, 50 le pot et **3** fr. par la poste
En s'adressant pharmacie **Carré**
à BERCRRAC ou à TOURS.
Dépôt à Cette, pharmacie Pailhès.

Attestations élogieuses de MM. les médecins
Nombreux certificats de guérison

FABULEUX!
Montres garanties de **Genève** à **remontoir**, en simili-or 18 lignes, titre (OR BRILLANT garanti depuis 15 juillet 1879), 4 rubis **avec mise à l'heure et à secondes** *(rivalisant en beauté et précision avec celles qui, en or, se vendent* **150** *francs)*, vendues à. . . . . **29** fr. **50** c.
MONTRES or pour hommes, 8 rub., à sec, **75** fr.
REMONTOIRS arg. 481., trotteuse, 10 rub., **42** fr.
GILETIERES ou *léontines* (or mix.), **17** ou **20** fr.
MONTRES OR pr dames, 8 rubis, **55** à **60** fr.
MONTRES (argent) pour dames, 8 rubis, à **32** fr.
Les marchandises sont livrées *garanties 2 ans* réglées et repassées (avec écrin).
Par M. **H. DEYDIER** (fabricant), rue du Mont-Blanc, 26, à **Genève**. — **Garantie 2 ans.**
Envoi *franco* contre mandat-poste. — Frais en sus pour envoi contre remboursement. — Affr. 25 cent.
Gros et **Détail**. — Se méfier de la Contrefaçon.

EPILEPSIE
(MAL CADUC)
GUERI PAR CORRESPONDANCE
Par le Médecin Spécial
Dr KILLISCH à Dresde-Neustadt (Saxe)
PLUS DE 8.000 SUCCÈS

A LA BOTTE MARSEILLAISE

CHAUSSURES sur *MESURE*
CONFECTIONS en *TOUS GENRES*

Prix très modérés.

CLARENQ
Rue des Casernes, 24, — CETTE.

12e année
LE MONITEUR
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Parait tous les Dimanches
En grand format de 16 pages

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO :

1 FR. PAR AN — Bulletin politique Bulletin Financier Revue de toutes les valeurs de la Bourse Recettes de ch. de fer Correspondances étrangères. Coupons échus, appels de fonds, Cours des valeurs en Banque et en Bourse. Revue des Charbonnages. Bulletin agricole. Liste des tirages. Vérifications des numéros sortis. Réponse aux abonnés par journal. Renseignements financiers. — 1 FR. PAR AN

PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
Un fort volume de 500 pages in-8.
Ouvrage le plus complet qui existe, contenant l'historique de toutes les valeurs.

ABONNEMENT D'ESSAI
Pour mettre le public à même de faire la comparaison avec les autres journaux financiers.
2 *Francs la première année*
Avec droit à prime gratuite.
PARIS — 7, rue Lar... et te. 7, — PARIS
Evoyer mandat timbres-poste

LA
VELOUTINE

est une poudre de riz
spéciale
préparée au bismuth,
par conséquent d'une action
salutaire sur la peau.
Elle est adhérente et
invisible,
aussi donne-t-elle au teint
une fraîcheur naturelle

CH. FAY, INVENTEUR,
9, *rue de la Paix*, 9,
PARIS

ON DEMANDE DES **VOYAGEURS** Gain facile, 30 à 50 fr. par jour. Ecrire franco à M. IRIART, 103, rue du Temple, Paris. *Orfèvrerie, Ruolz, Coutellerie.* Fournitures générales pour limonadiers et maîtres d'Hôtel. Bon marche sans concurrence possible. Envoi des tarifs franco.

PILULES dépuratives DE **GOLVIN**
2 fr. la boîte dans toutes les Pharmacies.

Incomparable Eau de Toilette, sans Acide ni Vinaigre
COSMYDOR
Paris, 28, rue Bergère. — Se vend partout : 1 fr. 50 le flacon.

---

50 POUR CENT DE REVENU PAR AN
LIRE LES MYSTÈRES DE LA BOURSE
Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE, 7, pl. de la Bourse, Paris.
Avec 1,000 fr., on devient ainsi **Millionnaire** en 17 ans.

Médailles aux Expositions
GUÉRISON des MALADIES
DE L'ESTOMAC ET DU VENTRE
DYSPEPSIE — CONSTIPATION — GASTRALGIE — GASTRITE, ETC.
EXIGER LA SIGNATURE
Guéries par la
MALTINE GERBAY
Dosée par le Dr COUTARET, Lauréat de l'Institut.
Approuvé par l'Académie de Médecine.
Exportation ***GERBAY, Roanne*** (Loire)
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

VERMOUTH DE TURIN
AU QUINQUINA
D'ISNARDI Neveu et Cie
A ALGER
L.-V. BERNARD et Cie, Successeur
Rue Charles-Quint, 5, à Alger.

Médaille d'argent à l'exposition internationale de Marseille (1874). — Médaille de bronze à l'exposition agricole d'Alger (1876).

SEULE RÉCOMPENSE

Cette liqueur, préparée par M. ISNARDI neveu, se recommande par ses propriétés *apéritives, toniques et fébrifuges*, elle peut remplacer avantageusement les vins de quinquina en général. On la trouve dans tous les cafés.

Sachant que plusieurs établissements se servent de notre étiquette pour remplir nos bouteilles vides d'un vermouth au quinquina qui ne sort pas de notre fabrication. nous prions MM. les Cafetiers et consommateurs de refuser toutes les bouteilles qui ne porteraient pas le cachet de notre maison, L.-V. BERNARD, à Alger.

UN FRANC PAR AN
1 FRANC par AN
Le Moniteur Valeurs à Lots
52 NUMÉROS

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères.
LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MIEUX RENSEIGNÉ
IL DONNE une causerie financière, par le **Baron LOUIS**; une Revue de toutes les Valeurs; les Arbitrages avantageux; le Prix exact des Coupons; tous les Tirages sans exception; des documents inédits; la cote officielle de la Banque et de la Bourse
On s'abonne à Paris : 13, rue de Londres.
Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR, ½ FIXES ET LOCOMOBILES
HORIZONTALES ET VERTICALES de 1 à 50 chevaux.
Toutes les pièces du mécanisme de ces machines sont en acier fondu forgé; elles n'exigent jamais de réparations et sont les plus économiques comme achat et dépense de combustible.

MÉDAILLE D'OR EXPOSITION 1878

MACHINE HORIZONTALE Locomobile ou sur patins. Chaudière à flamme directe de 3 à 50 chevaux.

Toutes ces Machines sont prêtes à livrer.

MACHINE VERTICALE de 1 à 20 chevaux.

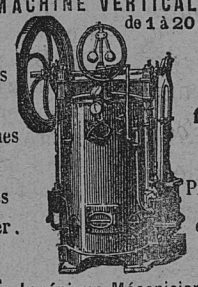

Envoi franco des Prospectus détaillés.

MACHINE HORIZONTALE Locomobile ou sur patins. Chaudière à retour de flamme de 6 à 50 chevaux.

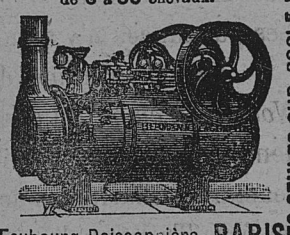

LES SEULES SUR SOCLE BATI ISOLATEUR

J. HERMANN-LACHAPELLE, Ingénieur-Mécanicien, 144, Faubourg Poissonnière, **PARIS**

ASTHME & CATARRHE
Guéris par les **CIGARETTES ESPIC. 2 fr. la boîte.**
Oppressions, Toux. Rhumes, Névralgies.
Dans toutes les Pharm. de France. — PARIS. Vente en gros, J. ESPIC, rue St-Lazare, 128. — *Exiger cette signature sur chaque Cigarette.*

SERVICE RÉGULIER DE CETTE A NANTES ET BREST
Faisant les deux Ports
LE VAPEUR FRANÇAIS
ALCYON
Partira de Cette directement pour Nantes et Brest le 5 novembre prochain
Pour frêt et renseignements, s'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime.

Compagnie HISPANO-FRANÇAISE
TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR
ENTRE
CETTE, BARCELONE, VALENCIA ET ALICANTE
Seule Compagnie Languedocienne, dont le siége est à CETTE
Quai de Bosc, 3
Directeur : M. Henry MARTIN.

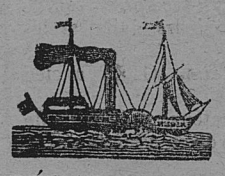

ADELA, NAVIDAD, SAN JOSE

DÉPARTS : **de Cette** pour Barcelone, Valencia et Alicante, tous les mercredis et samedis.
— **de Barcelone** pour Valencia et Alicante, tous les dimanches.
— **de Barcelone** pour San Felice de Guixols, Palamos et Cette, tous les mardis et vendredis.
— **de Valencia** pour Alicante, tous les lundis.
— **de Valencia** pour Barcelone et Cette, tous les jeudis.
— **d'Alicante** pour Valencia, Barcelone et Cette, tous les mercredis.

S'adresser, pour frêts et passages, aux Agents de la Compagnie :
A CETTE, **M. B. Rigaud**, transit, consignations, quai de la Darse, 12.
A BARCELONE, **M. J. Roura y Presas**, consignataire.
A VALENCIA, **M. F. Sagrista y Coll**, banquier.
A ALICANTE, **G. Ravello Hijo**, banquier.

CETTE — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5.

Bibliothèque Nº 2